

CME - Séance plénière

Compte-rendu

Ouverture de séance par Jérémy Martin

Remise de l'écharpe tricolore à Aman Iliasse de l'école élémentaire A. Schweitzer, qui était absent à la cérémonie du 16 octobre 2015.

Distribution d'une pochette aux élus CME

La pochette contient :

- Le calendrier prévisionnel pour le premier trimestre
- Les paroles de la Marseillaise
- La carte de visite de Charlotte avec ses coordonnées
- Un exemplaire d'affiche de campagne pour t'aider à te présenter
- Le bilan thématique qui servira pour la deuxième partie de réunion

Tour de table

Présentation des nouveaux élus du conseil municipal des enfants :

- Mon prénom, mon nom, mon âge
- Dans quelle école j'ai été élu(e)
- Mes passions et mes hobbies
- Quel(s) projet(s) j'ai proposé(s) pendant la campagne électorale

Présentation de la mairie et de son fonctionnement

Les habitants votent pour une liste. Les conseillers municipaux élus votent ensuite pour élire le Maire, lors de la première séance d'installation du Conseil municipal.

Être élu est une fonction, la plupart des élus municipaux ont un travail à côté.

Les personnes qui travaillent à la mairie sont les agents communaux : comme les animateurs, les dames de cantine, les femmes de ménages, les éducateurs sportifs, les agents en charge des réparations dans les écoles, les personnes qui font traverser les enfants les jours d'école, les personnes qui rédigent le magazine municipal de Longjumeau...

Pour pouvoir voter :

- Il faut s'inscrire sur les listes électorales de la commune où on habite
- Il faut être majeur (avoir plus de 18 ans)
- Il faut jouir de ses droits civiques (ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation au tribunal, qui interdit d'aller voter)

Quelques anecdotes sur les communes françaises :

- Il y a plus de 36 000 communes en France, cela représente plus de communes que dans les pays européens voisins réunis. Sur les 36 000 communes françaises, seulement 900 comptent plus de 10 000 habitants.
- Il y a six communes en France qui comptent 0 habitants, mais qui ont tout de même un Maire nommé par le Préfet du Département. Elles sont toutes situées dans le département de la Meuse : Beaumont-en-Verdunois, Bezonvaux, Cumières-le-Mort-Homme, Fleury-devant-

Douaumont, Haumont-près-Samogneux, Louvemont-Côte-du-Poivre. Ces villages ont été détruits pendant la bataille de Verdun (Première Guerre mondiale).

Préparation de la commémoration du 11 novembre

Commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale signée 11 novembre 1918, après quatre années de conflits.

Déroulement de la cérémonie :

- Rendez-vous avec une dizaine de minute d'avance au Monuments aux Morts, place Charles Stéber.
- Bien penser à mettre son écharpe tricolore !
- Les élus CME seront placés deux par deux à la droite du pupitre.
- Discours et allocutions.
- Dépôts de gerbes : les élus CME accompagneront, deux par deux, les officiels qui déposent les fleurs (un de chaque côté).
- Chant de la Marseillaise.

Objectif de la prochaine séance, le mercredi 26 novembre 2015 :

- Choix des thèmes pour les deux commissions de travail à mettre en place.
- De 14h à 16h, à la salle Bretten (rue des Ecoles, derrière l'annexe de la Mairie).